

Information réglementée – Bruxelles, Paris, 8 septembre 2023 – 17h45

Résultats consolidés S1 2023 du groupe Dexia¹

Nouvelles étapes décisives pour la transformation du groupe

- Introduction, le 4 juillet 2023, auprès de l'ACPR d'une demande de retrait des agréments bancaire et de services d'investissement de Dexia Crédit Local
- Préparation de la fusion par absorption de Dexia Crediop par Dexia Crédit Local, prévue pour le 30 septembre 2023, avec un effet rétroactif fiscal et comptable au 1^{er} juillet 2023
- Dans le cadre de la simplification opérationnelle du groupe, lancement d'un programme de rapatriement d'actifs de la succursale de Dexia Crédit Local à Dublin vers la maison-mère à Paris

Résultat net négatif de EUR -159 millions au 30 juin 2023

- Éléments récurrents (EUR -115 millions) marqués par les taxes et contributions réglementaires (EUR -39 millions) et le poids du coût du risque (EUR -33 millions) lié au renforcement de la provision sur une partie du secteur de la distribution d'eau au Royaume-Uni
- Éléments de volatilité comptable (EUR -63 millions) notamment impactés par la valorisation du portefeuille de dérivés et de la titrisation Wise
- Éléments non récurrents (EUR +19 millions) principalement liés à la stratégie de réduction du bilan et de transformation du groupe et bénéficiant d'un gain d'impôt différés lié aux transferts d'actifs entre Paris et Dublin

Bilan en baisse de 6 %, à EUR 60,6 milliards au 30 juin 2023 et solvabilité robuste

- Poursuite de la réduction du bilan imputable à la baisse des portefeuilles d'actifs (EUR -1,5 milliard) et, dans une moindre mesure, du cash collatéral et des éléments de juste valeur (EUR -1,1 milliard)
- Stabilisation du cash collatéral net à EUR 8,3 milliards et poursuite de la réduction du besoin de financement, à EUR 42,9 milliards au 30 juin 2023
- Ratio « Total Capital » robuste à 40,3 % au 30 juin 2023

Pierre Crevits, administrateur délégué de Dexia, a déclaré : « Au cours du premier semestre de 2023, le groupe Dexia a franchi des étapes décisives sur le chemin de sa résolution, avec notamment la préparation de la fusion par absorption de Dexia Crediop par Dexia Crédit Local et l'initiation d'un programme de transfert d'actifs de Dexia Crédit Local Dublin vers sa maison-mère. En parallèle, sous l'effet, notamment, de la réduction des portefeuilles d'actifs, je me réjouis que notre groupe continue à réduire drastiquement son empreinte, avec un besoin de financement et un bilan qui poursuivent leur baisse tendancielle. Le groupe maintient par ailleurs ses ratios de solvabilité à des niveaux très supérieurs aux exigences réglementaires. Ces beaux résultats ne seraient pas possibles sans l'engagement et l'implication forte de l'ensemble des collaborateurs, que je remercie chaleureusement pour l'intensité de leurs efforts au cours de ce premier semestre 2023 et pour leur constance tout au long de notre résolution. »

Gilles Denoyel, président du conseil d'administration de Dexia, a déclaré : « La demande d'abandon de la licence d'établissement de crédit et des autorisations de services d'investissement de Dexia Crédit Local, déposée début juillet auprès de l'ACPR, constitue une étape majeure pour le groupe. Sous réserve d'approbation par les autorités compétentes, Dexia pourra ainsi poursuivre sa résolution ordonnée dans un cadre plus adapté à ses spécificités. Je tiens à saluer le gros travail de la direction et des équipes de Dexia pour la préparation de cette évolution et le soutien complet des États, actionnaires et garants, dans cette démarche. »

¹ Les données chiffrées de ce communiqué de presse ne sont pas auditées.

Introduction

Durant le premier semestre 2023, Dexia a franchi de nouvelles étapes décisives pour la mise en œuvre de la résolution groupe. D'une part, les efforts de centralisation des activités vers le siège ont été intensifiés via deux projets emblématiques : la préparation de la fusion transfrontalière entre Dexia Crédit Local et Dexia Crediop qui sera effective le 30 septembre et le lancement d'un programme de rapatriement d'actifs de Dexia Crédit Local Dublin vers sa maison mère. D'autre part, en ligne avec la décision du conseil d'administration qui s'est tenu le 3 juillet 2023, Dexia Crédit Local a introduit, le 4 juillet 2023, auprès de l'ACPR une demande de retrait de ses agréments bancaire et de services d'investissement.

Au 30 juin 2023, après deux années consécutives de forte baisse liée à la remontée des taux d'intérêt, le niveau de cash collateral net posté par le groupe à ses contreparties de dérivés s'est stabilisé à EUR 8,3 milliards. Sous l'effet de la réduction des portefeuilles, le besoin de financement s'est néanmoins contracté de EUR 1,9 milliard au cours du 1^{er} semestre 2023, pour s'établir à EUR 42,9 milliards au 30 juin 2023.

Dans ce contexte, le total de bilan s'établit à EUR 60,6 milliards au 30 juin 2023, en baisse de 6 % sur le semestre.

Le résultat net dégagé par le groupe au 1^{er} semestre 2023 s'élève à EUR -159 millions, marqué en particulier par la progression du coût du risque liée au renforcement du provisionnement sur une partie du secteur de la distribution d'eau au Royaume-Uni et par un gain d'impôt différé consécutif à des transferts d'actifs entre Dexia Crédit Local et sa succursale en Irlande.

Dexia continue d'afficher des ratios de solvabilité robustes, supérieurs au minimum requis pour l'année 2023 dans le cadre du processus de contrôle et d'évaluation prudentiels (*Supervisory Review and Evaluation Process – SREP*).

Depuis le retrait de la cotation de l'action de Dexia en décembre 2019 et conformément aux dispositions légales en vigueur, Dexia ne publie plus de rapport financier semestriel. En ligne avec les exigences de l'Autorité des marchés financiers (AMF) en France, Dexia Crédit Local dont le bilan représente la quasi-totalité du périmètre de Dexia, continue néanmoins de publier un rapport financier semestriel, disponible sur www.dexia.com.

1. Événements et transactions significatifs

- *Introduction d'une demande de retrait des agréments bancaire et de services d'investissement de Dexia Crédit Local : maintien de la capacité du groupe à opérer sa résolution ordonnée et à se financer ; mise en place d'un cadre de gestion des risques et d'un nouveau modèle de surveillance robustes*
- *Poursuite de la centralisation des activités du groupe via la fusion par absorption de Dexia Crediop par Dexia Crédit Local et la mise en œuvre d'un programme de transfert d'actifs entre Dexia Crédit Local et sa succursale en Irlande*

A. Avancées de la résolution du groupe

Demande de retrait des agréments bancaire et de services d'investissement

Le 4 juillet 2023, le groupe Dexia a déposé, auprès de l'ACPR, une demande d'abandon de la licence d'établissement de crédit et des autorisations de services d'investissement de Dexia Crédit Local ainsi que des agréments de société de financement de Dexia Flobail et de Dexia CLF Régions Bail, afin de poursuivre sa résolution ordonnée en tant que non banque dès le début de 2024, pour autant que les autorités compétentes l'y autorisent.

Comme annoncé par Dexia le 3 juillet², cette étape importante de la résolution de Dexia s'inscrit dans la continuité de l'exécution du plan validé par la Commission européenne en décembre 2012. L'abandon du statut d'établissement de crédit de Dexia Crédit Local conduira au changement de statut de sa maison-mère Dexia SA, qui cessera d'être une compagnie financière de droit belge. Dexia Crédit Local restera, quant à elle, une société anonyme de droit français.

La décision d'opérer sans agréments bancaire et de services d'investissement permettra, à terme, de fortement simplifier l'organisation de Dexia, notamment associée à la production réglementaire, et de réaliser des économies substantielles, sans affecter la qualité de suivi de son portefeuille ni la capacité du groupe à opérer sa résolution. Elle ne remet pas en cause la capacité de Dexia Crédit Local à se financer via l'émission de dette garantie par les États belge et français, qui conserve la qualification HQLA level ¹³ et préserve la possibilité, pour Dexia Crédit Local, de mener des opérations pour compte propre et ainsi que l'accès direct aux chambres de compensation et aux principales plates-formes de négociation, indispensables à la poursuite de sa résolution ordonnée.

Dans le cadre de ces travaux, un point d'attention particulier a été porté au maintien d'une notation Investment Grade pour Dexia Crédit Local (cf. annexe 8 de ce communiqué de presse).

Enfin, le groupe maintiendra un cadre de suivi et de gestion des risques robuste. Un comité de surveillance indépendant, établi par les États garants et dont les membres disposeront d'une solide expertise dans la supervision bancaire, prendra le relais des superviseurs bancaires, en particulier en matière de suivi des risques et de l'organisation du contrôle interne.

Poursuite de la simplification opérationnelle

Fusion transfrontalière entre Dexia Crédit Local et Dexia Crediop

Fin 2022, le groupe Dexia a validé, dans le cadre du plan de simplification de son réseau d'entités, le principe de la fusion transfrontalière entre Dexia Crédit Local et Dexia Crediop.

Au 1^{er} semestre 2023, Dexia a poursuivi la mise en œuvre de cette fusion. Ainsi, le 15 février 2023, Dexia Crediop a soumis une demande d'autorisation de fusion à la Banque d'Italie, qui l'a approuvée le 12 mai 2023.

Les conseils d'administration de Dexia Crédit Local et de Dexia Crediop ont également approuvé le traité qui prévoit une fusion par absorption de Dexia Crediop par Dexia Crédit Local le 30 septembre 2023, avec un effet rétroactif comptable et fiscal au 1^{er} juillet 2023.

À l'issue de la fusion, Dexia Crédit Local a l'intention de maintenir une présence locale en Italie en établissant une succursale non réglementée (*sede secondaria*) à Rome. Cette succursale mènera exclusivement des activités auxiliaires et non réglementées en soutien de son siège social. Elle facilitera la communication avec les contreparties basées en Italie, en rapport avec les transactions existantes, sans mener d'activité régulée ni prester de services d'investissement en Italie.

En parallèle de la mise en œuvre de la fusion entre Dexia Crédit Local et Dexia Crediop, Dexia a également entrepris la titrisation de ses prêts accordés aux collectivités locales italiennes dans un nouveau véhicule ad hoc, régulé sous l'article 106 de l'*Italian Banking Act*, ce qui lui permettra de continuer à les gérer après le retrait de la licence bancaire de Dexia Crédit Local début 2024.

Au cours du 1^{er} semestre 2023, les prêts du groupe Dexia aux collectivités locales italiennes ont ainsi été transférés à ce véhicule de titrisation dédié, géré par le prestataire italien régulé Zenith et, dans le même

² Cf. communiqués de presse Dexia du 3 juillet 2023, disponible sur www.dexia.com.

³ Confirmation dans la notice 2023 de l'ACPR, section 6.1.1.6 relative à l'Éligibilité des titres émis par des acteurs du secteur financier : https://acpr.banque-france.fr/sites/default/files/media/2023/07/17/20230711_notice_college.pdf

temps, Dexia a souscrit aux notes émises par le véhicule. Au 30 juin 2023, les actifs ainsi titrisés représentent un montant nominal de EUR 2,8 milliards dans le bilan consolidé de Dexia.

Transfert d'actifs

Dans le cadre de la simplification opérationnelle du groupe, Dexia Crédit Local a entrepris le rapatriement des actifs et des dérivés associés de sa succursale de Dublin vers son siège parisien.

Ainsi, au 30 juin 2023, un portefeuille de EUR 3,8 milliards d'actifs a déjà été transféré, représentant environ 40% du portefeuille de la succursale dublinoise (valeur nominale). Ce transfert a été effectué à la valeur de marché et a donné lieu à la reconnaissance d'un gain d'impôt différé de EUR +47 millions, qui a été comptabilisé au 1^{er} semestre 2023 dans les comptes consolidés du groupe Dexia (cf. section *Résultats consolidés S1 2023 du groupe Dexia* de ce communiqué de presse).

Les transferts seront finalisés au cours du 2^e semestre 2023.

Ralentiement des cessions d'actifs dans un contexte de marché peu favorable

Tout comme en 2022, la forte volatilité observée sur les marchés depuis l'éclatement du conflit en Ukraine a continué à ralentir le rythme des ventes d'actifs au 1^{er} semestre 2023. Néanmoins, la remontée générale des taux observée en Europe et au Royaume-Uni a favorisé la dynamique de remboursements anticipés de Dexia.

Pour rappel, Dexia avait atteint, en 2022, le volume cible de cessions fixé par le conseil d'administration en juillet 2019, pour un coût inférieur de 35 % au budget de pertes alloué. Afin de poursuivre l'objectif de réduction des portefeuilles, les instances de gouvernance du groupe ont décidé de prolonger ce programme en 2023.

Ainsi, fin juin 2023, les portefeuilles d'actifs s'inscrivent en baisse de EUR 1,5 milliard par rapport à fin décembre 2022, grâce à EUR 1 milliard d'amortissement naturel et EUR 0,5 milliard de cessions et de remboursements anticipés, portant à 70 % sur des prêts et à 30 % sur des obligations.

Sur le 1^{er} semestre 2023, 50 % des actifs cédés ou remboursés anticipativement sont libellés en euro. Les actifs cédés présentent une durée de vie moyenne de 5 ans environ.

Les cessions et remboursements anticipés réalisés portent majoritairement sur des financements de projets et des actifs du secteur public local.

Ainsi, plus d'une centaine d'opérations ont fait l'objet de remboursement anticipé ou de restructuration, dont des opérations « complexes » (crédits indexés sur des indices structurés, crédit revolving), contribuant ainsi à la poursuite de la simplification du portefeuille commercial et de sa gestion.

B. Évolution de la gouvernance du groupe

Le 26 janvier 2023, le conseil d'administration de Dexia a coopté Anne Blondy-Touret en qualité d'administrateur non exécutif, en remplacement de Marie-Anne Barbat-Layani, qui a démissionné du conseil d'administration le 24 octobre 2022 à la suite de sa nomination comme présidente de l'Autorité des marchés financiers (AMF). Sa nomination définitive a été approuvée par l'assemblée générale ordinaire de Dexia du 24 mai 2023.

Le 10 mars 2023, le conseil d'administration de Dexia a coopté Ludovic Planté en qualité d'administrateur non exécutif, en remplacement de Claire Vernet-Garnier, qui a démissionné du conseil d'administration le 15 novembre 2022 à la suite d'une évolution de carrière. Sa nomination définitive a été approuvée par l'assemblée générale ordinaire de Dexia du 24 mai 2023.

Le 26 mai 2023, le conseil d'administration de Dexia a nommé Jean Le Naour directeur des Opérations et membre du comité de direction de Dexia à partir du 1^{er} juin 2023, en remplacement de Patrick Renouvin, qui a pris sa retraite. Jean Le Naour a à son actif une expérience étendue et diversifiée au sein du groupe, y ayant occupé de nombreux postes à responsabilité. Il a notamment été membre du comité de direction de Dexia Crédit Local, en charge des directions Comptabilité et Contrôle de gestion, Opérations, Systèmes d'information, Achats et Logistique. Il était en outre, depuis 2009, CEO de Dexia Crediop, la filiale italienne de Dexia Crédit Local, fonction pour laquelle il a été remplacé le 1^{er} juin 2023.

La gouvernance de Dexia et Dexia Crédit Local étant intégrée, Anne Blondy-Touret et Ludovic Planté sont également administrateurs non exécutifs de Dexia Crédit Local. Jean Le Naour est également directeur des Opérations et directeur général délégué de Dexia Crédit Local.

Le 24 mai 2023, l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de Dexia a décidé de renouveler les mandats d'administrateur de Tamar Joulia-Paris et de Giovanni Albanese Guidi, chacun pour un nouveau mandat d'administrateur de quatre ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2027.

C. Exigences prudentielles en matière de fonds propres applicables à Dexia et à ses filiales pour 2023

Le 30 novembre 2022, l'ACPR a informé Dexia que l'exigence total de fonds propres (hors coussin de conservation de fonds propres) de 11,25 % sur une base consolidée était maintenue en 2023. Ce niveau comprend une exigence minimale de fonds propres de 8 % (*Pillar 1*) et un niveau de capital supplémentaire de 3,25 % (*P2R - Pillar 2 requirement*) devant être couvert au moins à hauteur de 56 % par des fonds propres « Common Equity Tier 1 » et de 75 % par des fonds propres « *Tier 1* ».

Le groupe Dexia est également tenu de détenir un coussin de conservation des fonds propres (*capital conservation buffer*) de 2,5 %, entièrement composé de fonds propres « Common Equity Tier 1 ». En incluant l'impact du coussin de conservation des fonds propres, l'exigence globale en capital de Dexia s'élève à 13,75 % pour 2023.

Par ailleurs, le Haut Conseil de stabilité financière a décidé de relever le niveau de coussin contracyclique à 0,5 % à partir du 7 avril 2023 et à 1 % à partir du 2 janvier 2024. La *Bank of England* requiert, quant à elle, un niveau de coussin contracyclique de 1 % pour les deux premiers trimestres de 2023 et de 2 % pour les deux derniers trimestres de 2023. En conséquence, l'exigence qui s'impose à Dexia au titre de ce coussin contracyclique s'établit à 0,6 % au 30 juin 2023 et est estimée à 1,25 % pour les deux derniers trimestres de l'année 2023.

Enfin, l'ACPR recommande de maintenir un niveau de fonds propres supplémentaires (*P2G – Pillar 2 guidance*) de 1 %, qui s'ajoute à l'exigence globale de fonds propres et doit être intégralement composé de fonds propres « Common Equity Tier 1 ».

En incluant l'impact du coussin contracyclique et le P2G, l'exigence globale en capital de Dexia s'élèvera à 16 % à partir du 1^{er} juillet 2023.

Le 22 décembre 2022, l'ACPR a également confirmé à Dexia le maintien en 2023 d'une tolérance qui lui permet de déduire de son capital réglementaire « *Common Equity Tier 1* » l'impact économique qu'engendre la remédiation à un manquement au respect du ratio des grands risques pour l'une de ses expositions.

2. Résultats semestriel S1 2023

- *Éléments récurrents (EUR -115 millions) marqués par les taxes et contributions réglementaires (EUR -39 millions) et un coût du risque négatif (EUR -33 millions) lié au renforcement de la provision sur une partie du secteur de la distribution d'eau au Royaume-Uni*
- *Éléments de volatilité comptable (EUR -63 millions) notamment impactés par la valorisation du portefeuille de dérivés et de la titrisation Wise*
- *Éléments non récurrents (EUR +19 millions) principalement liés à la stratégie de réduction du bilan et de transformation du groupe et bénéficiant d'un gain d'impôt différés liés aux transferts d'actifs entre Paris et Dublin*

A – Présentation des états financiers consolidés résumés de Dexia au 30 juin 2023

Continuité d'exploitation

Les états financiers consolidés résumés de Dexia au 30 juin 2023 ont été établis selon les règles comptables applicables en situation de continuité d'exploitation conformément à IAS 1 § 25 et 26. Ceci suppose un certain nombre d'hypothèses constitutives du plan d'affaires sous-jacent à la résolution du groupe Dexia, développées en annexe 1 de ce communiqué de presse.

B – Résultats consolidés S1 2023 du groupe Dexia

Afin de faciliter la lecture de ses résultats et d'en mesurer la dynamique au cours de l'année, Dexia ventile son résultat selon trois segments analytiques distincts.

Le résultat net part du groupe de EUR -159 millions au 30 juin 2023 se compose ainsi des éléments suivants :

- EUR -115 millions sont attribuables aux éléments récurrents ;
- EUR -63 millions sont liés à des éléments de volatilité comptable ;
- EUR +19 millions ont été générés par des éléments non-récurrents.

Présentation analytique des résultats S1 2023 du groupe Dexia

en millions d'EUR	Éléments récurrents	Éléments de volatilité comptable	Éléments non récurrents	Total
Produit net bancaire	59	-63	-4	-8
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-141	0	-24	-165
Résultat brut d'exploitation	-82	-63	-28	-173
Coût du risque de crédit	-33	0	0	-33
Résultat net avant impôts	-115	-63	-28	-206
Impôts sur les bénéfices	0	0	47	47
Résultat net	-115	-63	19	-159
Intérêts minoritaires	0	0	0	0
Résultat net, part du groupe	-115	-63	19	-159

Éléments récurrents

Éléments récurrents		
en millions d'EUR	S1 2023	S1 2022
Produit net bancaire	59	18
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-141	-167
dont Charges et dotations hors taxes opérationnelles	-102	-105
dont Taxes opérationnelles	-39	-62
Résultat brut d'exploitation	-82	-149
Coût du risque de crédit	-33	6
Résultat net avant impôts	-115	-143
Impôts sur les bénéfices	0	-12
Résultat net	-115	-155
Intérêts minoritaires	0	0
Résultat net, part du groupe	-115	-155

Le résultat net part du groupe dégagé par les éléments récurrents est de EUR -115 millions au 30 juin 2023, contre EUR -155 millions fin juin 2022.

Le produit net bancaire reflète essentiellement la marge nette d'intérêt, qui correspond au coût de portage des actifs ainsi qu'au résultat de transformation du groupe. La marge nette d'intérêt s'inscrit en hausse de EUR 38 millions par rapport au 30 juin 2022, pour s'établir à EUR +62 millions au 30 juin 2023, du fait de la hausse des taux d'intérêt, et en particulier de la pentification de la courbe, favorable au portage des portefeuilles, de la forte contraction du *cash collateral* ainsi que, dans une moindre mesure, de l'amélioration du coût de financement.

À EUR -141 millions, les coûts s'inscrivent en baisse de EUR -26 millions par rapport au 30 juin 2022, principalement à la suite de la réduction des taxes et contributions réglementaires (EUR -23 millions) liée à la révision à la baisse de la contribution au Fonds de résolution unique. Hors taxes opérationnelles, les coûts s'inscrivent également en légère baisse (EUR -3 millions) par rapport au 30 juin 2022.

Le coût du risque s'élève à EUR -33 millions au 30 juin 2023. Une dotation aux provisions collectives, liée au passage en phase 2 d'une partie du secteur de la distribution d'eau au Royaume-Uni, a été partiellement compensée, entre autres, par un impact positif lié à la mise à jour du scénario macroéconomique de base utilisé pour l'évaluation des pertes de crédit attendues dans le cadre d'IFRS 9 et à des effets induits par la hausse des taux et l'évolution du portefeuille (changements de notation, cessions, amortissement naturel). Cette dotation se traduit in fine par un impact net de EUR -34 millions sur le stock de provisions collectives du semestre.

Éléments de volatilité comptable

Les éléments de volatilité comptable s'élèvent à EUR -63 millions au 30 juin 2023 contre EUR +320 millions à fin juin 2022 à la suite de la contribution fortement positive de la réforme des indices de référence (IBOR). Les principaux éléments impactant le résultat du semestre sont :

- L'évolution négative (EUR -55 millions) de la valorisation des portefeuilles de dérivés et de la titrisation Wise ;

- Le resserrement des marges de crédit sur les *Currency Basis Swaps* et la hausse des taux d'intérêt, entraînant un impact de EUR -27 millions sur les inefficacités de couverture de juste valeur ;
- L'impact positif (EUR +18 millions) de la *Funding Value Adjustment* (FVA), de la *Credit Value Adjustment* (CVA) et de la *Debit Valuation Adjustment* (DVA).

Éléments non récurrents

Les éléments non récurrents sont positifs, à EUR +19 millions au 30 juin 2023 contre EUR -27 millions au 30 juin 2022. Ils comprennent notamment :

- Les pertes liées à des cessions d'actifs, pour un montant de EUR -13 millions, comparé à EUR -24 millions au 30 juin 2022 ;
- Un impact net positif lié à l'évolution des litiges juridiques de EUR +8 millions ;
- Un impact de EUR -24 millions, principalement lié à des coûts de restructuration et de transformation, dans le contexte de résolution du groupe. Dexia est en effet engagé dans un programme important de transformation incluant notamment des travaux relatifs au retrait d'agrément bancaire de Dexia Crédit Local ainsi qu'à la refonte du modèle opérationnel du groupe, ce qui induit des coûts de projet importants.
- Un gain d'impôt différé de EUR +47 millions principalement lié au transfert d'un portefeuille d'actifs de la succursale de Dexia Crédit Local à Dublin vers le siège parisien, à une valeur faciale différente de la valeur comptable des actifs transférés⁴.

Éléments non-récurrents

en millions d'EUR	S1 2023	S1 2022
Produit net bancaire	-4	-12
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-24	-15
Résultat brut d'exploitation	-28	-27
Coût du risque de crédit	0	0
Résultat net avant impôts	-28	-27
Impôts sur les bénéfices	47	0
Résultat net	19	-27
Intérêts minoritaires	0	0
Résultat net, part du groupe	19	-27

⁴ Conformément à la norme IAS 12, cette différence temporelle donne lieu à la constatation d'un impôt différé.

3. Évolution du bilan, de la solvabilité et de la situation de liquidité du groupe

A - Bilan et solvabilité

- Baisse du bilan de 6 % par rapport à fin 2022, à EUR 60,6 milliards au 30 juin 2023, portée par la réduction du portefeuille d'actifs et la poursuite de la hausse des taux d'intérêt
- Ratio « Total Capital » robuste à 40,3 % au 30 juin 2023, contre 41%⁵ au 31 décembre 2022

a - Évolution semestrielle du bilan

Au 30 juin 2023, le total de bilan consolidé du groupe s'élève à EUR 60,6 milliards, contre EUR 64,3 milliards au 31 décembre 2022, soit une baisse de EUR 3,7 milliards, portée par la réduction du portefeuille d'actifs et la poursuite de la hausse des taux d'intérêt, principalement en livre sterling.

Le portefeuille d'actifs s'établit désormais à EUR 31,6 milliards et est composé de EUR 18,3 milliards d'obligations et de EUR 13,3 milliards de prêts, principalement libellés en euros. Il comprend des expositions sur le souverain italien et le secteur public européen (Espagne, Portugal) ainsi que des portefeuilles résiduels d'actifs britanniques, américains et japonais.

À l'actif, la diminution du bilan s'explique, à taux de change constant, par la réduction du portefeuille d'actifs (EUR -1,5 milliard), la baisse des éléments de juste valeur et du cash collatéral posté (EUR -1,1 milliard) et, dans une moindre mesure, par la diminution de la réserve de cash (EUR -0,6 milliard).

Au passif, l'évolution du bilan se traduit principalement, à taux de change constant, par la baisse des éléments de juste valeur et du cash collatéral reçu (EUR -1,7 milliard) et par la réduction du stock des financements de marché (EUR -2,1 milliards).

Sur le semestre, l'impact des variations de change sur l'évolution du bilan s'élève à EUR +0,3 milliard.

b - Solvabilité

Au 30 juin 2023, les fonds propres « Total Capital » du groupe Dexia s'élèvent à EUR 6,5 milliards, contre EUR 6,7 milliards au 31 décembre 2022, en légère diminution consécutive à la perte enregistrée au 1^{er} semestre 2023 (EUR -159 millions).

En ligne avec les exigences de la Banque centrale européenne (BCE), le montant des engagements irrévocables de paiement (IPC) au fonds de résolution unique et autres fonds de garantie est déduit des fonds propres réglementaires, pour un montant de EUR -90 millions au 30 juin 2023.

Par ailleurs, à la suite de l'inspection sur site (*on site inspection*) relative au risque de crédit qu'elle a menée en 2018, la BCE a émis un certain nombre de recommandations. En conséquence, Dexia déduit de ses fonds propres prudentiels un montant de EUR -27 millions au titre de complément pour provisions spécifiques.

Les corrections de valeur supplémentaires prises en compte dans les fonds propres réglementaires dans le cadre de l'évaluation prudente (*Prudent Valuation Adjustment – PVA*) sont stables, à EUR -6 millions au 30 juin 2023.

Le montant enregistré au titre de la *Debit Valuation Adjustment (DVA)* est également stable, à EUR -22 millions au 30 juin 2023.

Enfin, en conséquence de la fin des dispositions transitoires visant à atténuer l'impact du modèle de provisions pour pertes de crédit attendues de la norme IFRS 9 (*phase-in statique*), aucun montant n'a été pris compte au 1^{er} semestre 2023, comparé à un impact positif de EUR +44 millions fin 2022.

⁵ Intègre le résultat net positif de l'année.

Au 30 juin 2023, les actifs pondérés des risques s'élèvent à EUR 16,2 milliards contre EUR 16,3 milliards fin décembre 2022, dont EUR 13 milliards au titre du risque de crédit, EUR 1 milliard au titre du risque de marché et EUR 2 milliards au titre du risque opérationnel. La légère baisse est entièrement imputable au risque de crédit et est principalement liée à la réduction du portefeuille d'actifs.

Compte tenu de ces éléments, le ratio « Total Capital » de Dexia s'élève à 40,3 % au 30 juin 2023 contre 41 %⁶ à la fin 2022, un niveau largement supérieur au minimum requis pour l'année 2023 dans le cadre du processus de contrôle et d'évaluation prudentiels.

Au 30 juin 2023, le ratio « Total Capital » de Dexia Crédit Local s'établit également au-dessus des exigences minimales, à 35 %, comparé à 35,7 %⁵ au 31 décembre 2022.

B – Évolution de la situation de liquidité du groupe Dexia

- *Stabilisation du cash collateral net à EUR 8,3 milliards au 30 juin 2023 et poursuite de la réduction du besoin de financement*
- *Programme d'émission à long terme de l'année finalisé dès le mois de mai 2023*
- *Renforcement de la réserve de liquidité, à EUR 11,5 milliards fin juin 2023, dans un contexte de marché volatil et afin de constituer une réserve de liquidité de contingence en anticipation de l'abandon de la licence bancaire de Dexia Crédit Local début 2024*

Après deux années consécutives de forte baisse liée à la hausse des taux d'intérêt, le niveau de cash collateral net posté par le groupe à ses contreparties de dérivés s'est stabilisé à EUR 8,3 milliards au 30 juin 2023. Sous l'effet de la réduction des portefeuilles, le besoin de financement s'est néanmoins contracté de EUR 1,9 milliard au cours du 1^{er} semestre 2023, pour s'établir à EUR 42,9 milliards au 30 juin 2023.

Dans une approche prudente, tenant compte d'un contexte de marché volatil et de l'annonce de l'abandon de la licence bancaire de Dexia Crédit Local début 2024, le groupe Dexia a finalisé son programme d'émission à long terme de l'année dès le mois de mai, avec l'exécution d'une transaction publique de GBP 500 millions en avril, suivie d'une transaction de EUR 1,5 milliard en mai. Les deux transactions ont rencontré un accueil très favorable du marché.

En termes de mix de financement, les financements sécurisés s'élèvent à EUR 3,9 milliards au 30 juin 2023 et les financements garantis par les États représentent 87 % de l'encours des financements, soit EUR 37,5 milliards.

La réserve de liquidité du groupe s'inscrit en hausse de EUR 0,7 milliard au cours du semestre, pour s'établir à EUR 11,5 milliards au 30 juin 2023, dans des marchés volatils, sur fonds de crise du secteur bancaire, et tiraillés entre craintes inflationnistes et anticipation de récession. Dans ce contexte, Dexia a par ailleurs favorisé une approche prudente de la gestion de sa liquidité et a constitué une réserve de liquidité de contingence qui viendra remplacer le mécanisme de liquidité d'urgence (*Emergency Liquidity Agreement – ELA*) des banques nationales après l'abandon de la licence bancaire de Dexia Crédit Local début 2024 (cf. section *Événements et transactions significatifs* de ce communiqué de presse).

Cette réserve de liquidité se compose pour EUR 2,9 milliards de cash et pour EUR 8,6 milliards de réserves liquides. Le groupe n'a plus accès au refinancement de la Banque centrale européenne depuis le 1^{er} janvier 2022, ce qui a mécaniquement réduit la part des réserves mobilisables en cas de stress. Les titres éligibles ont, en partie, permis de lever des financements sécurisés et, en partie, été déposés sur les plateformes EUREX et RepoClear afin de reconstituer des réserves. Dexia Crédit Local a également poursuivi sa stratégie visant à transformer une partie de sa réserve de cash en titres mobilisables via une activité de *reverse repos*, dans une optique d'optimisation des coûts liée à la hausse des taux.

⁶ Intègre le résultat net positif de l'année.

Au 30 juin 2023, le *Liquidity Coverage Ratio* (LCR) du groupe s'élève à 228 % contre 177 % au 31 décembre 2022. Le ratio LCR est également respecté au niveau des filiales, chacune dépassant le minimum requis de 100 %. Le *Net Stable Funding Ratio* (NSFR) du groupe s'élève quant à lui à 150 %, en légère baisse par rapport au 31 décembre 2022.

Dexia continue de suivre attentivement l'évolution de l'environnement macroéconomique global ainsi que ses répercussions sur les marchés financiers. À ce stade, Dexia n'a pas constaté de détérioration sur le marché de la dette garantie à court terme ni sur celui des financements sécurisés. Par ailleurs, le groupe dispose d'une réserve de liquidité calibrée pour lui permettre de faire face à des conditions de marché stressées.

Annexes

Annexe 1 – Continuité d'exploitation

Les états financiers consolidés résumés de Dexia au 30 juin 2023 ont été établis selon les règles comptables applicables en situation de continuité d'exploitation (*going concern*) conformément à la norme IAS 1 § 25 et 26. Ceci suppose un certain nombre d'hypothèses constitutives du plan d'affaires sous-jacent à la résolution du groupe ayant fait l'objet d'une décision par la Commission européenne en décembre 2012 et réévaluées sur la base des éléments disponibles à la date d'arrêt des comptes.

Les principales hypothèses retenues par le management pour la préparation des comptes consolidés résumés au 30 juin 2023 et les zones d'incertitudes sont résumées ci-dessous :

- La poursuite de la résolution suppose que Dexia conserve une bonne capacité de financement qui repose notamment sur le maintien de la notation de Dexia Crédit Local à un niveau équivalent ou supérieur au rang *Investment Grade*, l'appétit des investisseurs pour la dette garantie par les États belge et français ainsi que sur la capacité du groupe à collecter des financements sécurisés. Depuis le 1^{er} janvier 2022, les émissions de Dexia Crédit Local bénéficient de la garantie 2022, qui prolonge la garantie 2013, arrivée à échéance au 31 décembre 2021.
- Bien que gérant ses risques de façon très proactive, le groupe Dexia demeure très sensible à l'évolution de l'environnement macroéconomique et aux paramètres de marché tels que les taux de change, les taux d'intérêt ou les marges de crédit. Une évolution défavorable de ces paramètres dans la durée pourrait peser sur la liquidité et le niveau de solvabilité du groupe. Elle pourrait aussi avoir un impact sur la valorisation d'actifs, de passifs financiers ou des dérivés OTC, dont les variations de juste valeur sont comptabilisées en compte de résultat ou par les fonds propres et sont susceptibles d'entraîner une variation du niveau de capital réglementaire du groupe.
- Enfin, des incertitudes résiduelles liées, par exemple, à de nouvelles évolutions des règles comptables et prudentielles sur la durée de la résolution du groupe pourraient provoquer une modification significative de la trajectoire de résolution initialement anticipée.

Lors de son appréciation de la pertinence de la continuité d'exploitation, la direction a examiné chacune de ces hypothèses et zones d'incertitudes.

- Depuis l'entrée du groupe en résolution ordonnée, Dexia a continuellement réduit son besoin de financement et diversifié ses sources de financement, dans une optique de gestion prudente de sa liquidité. La hausse des taux d'intérêt observée depuis 2021 a entraîné une forte réduction du cash collatéral net posté par le groupe. Combinée à la réduction des portefeuilles, cette diminution se traduit par une baisse significative du besoin de financement du groupe, qui s'établit à EUR 42,9 milliards au 30 juin 2023. Dans ce contexte, Dexia Crédit Local a lancé avec succès deux transactions publiques de respectivement GBP 500 millions en avril 2023 et EUR 1,5 milliard en mai 2023, lui permettant de finaliser son programme annuel de refinancement à long terme dès le 1^{er} semestre 2023. Par ailleurs Dexia maintient une réserve de liquidité jugée adéquate avec la restriction de l'accès au financement de la Banque centrale européenne (BCE) effective depuis le 1^{er} janvier 2022. Cette réserve de liquidité s'élève à EUR 11,5 milliards au 30 juin 2023, dont EUR 2,9 milliards sous forme de cash.
- Dans le cadre de la préparation des états financiers résumés au 30 juin 2023, Dexia a revu les scénarios macroéconomiques utilisés pour l'évaluation des pertes de crédit attendues dans le cadre d'IFRS 9 et a retenu un scénario macroéconomique de base, élaboré sur la base des projections les plus récentes de la Banque centrale européenne (BCE), publiées en juin 2023, complété par les scénarios publiés par les banques centrales nationales lorsque disponibles. Le scénario central de la BCE prévoit, après un ralentissement économique limité en début d'année, une reprise de la croissance au cours des trimestres suivants, sous l'effet d'une diminution des prix de l'énergie, d'un renforcement de la demande étrangère et de la résorption des goulets d'étranglement des chaînes

d'approvisionnement, permettant aux entreprises de continuer à gérer leurs carnets de commandes. L'incertitude, notamment liée aux récentes tensions sur le secteur bancaire, continue de baisser.

- La direction a également tenu compte des contraintes et incertitudes liées à son modèle opérationnel ainsi que des risques liés à la continuité d'exploitation, inhérents au caractère spécifique d'entité en résolution de Dexia.

En conséquence, après avoir tenu compte de l'ensemble de ces éléments et incertitudes, la direction de Dexia confirme qu'au 30 juin 2023, ils ne remettent pas en cause les fondamentaux de la résolution ordonnée du groupe ni l'appréciation du caractère adéquat de l'application de la convention de continuité d'exploitation. Par conséquent, les états financiers consolidés résumés peuvent être préparés selon les règles applicables à la continuité d'exploitation conformément à la norme IAS 1 § 25 et 26.

Annexe 2 - Compte de résultat consolidé (données non auditées)

Compte de résultat consolidé - format ANC		
en millions d'EUR	S1 2023	S1 2022
Produit net bancaire	-8	326
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	-165	-182
Résultat brut d'exploitation	-173	144
Coût du risque de crédit	-33	6
Résultat net avant impôts	-206	150
Impôts sur les bénéfices	47	-12
Résultat net	-159	138
Intérêts minoritaires	0	0
Résultat net, part du groupe	-159	138

Annexe 3 – Bilan simplifié (données non auditées)

Principaux agrégats de bilan - format ANC		
en millions d'EUR	31-12-2022	30-06-2023
Total de l'actif	64 288	60 593
<i>Dont</i>		
Caisse et banques centrales	2 024	1 183
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	3 497	3 048
Instruments dérivés de couverture	1 759	1 472
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 581	1 353
Titres au coût amorti	26 961	26 586
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	6 887	6 646
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	21 370	20 057
Total des dettes	57 580	54 059
<i>Dont</i>		
Passifs financiers à la juste valeur par le résultat	4 126	3 469
Instruments dérivés de couverture	8 352	7 938
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2 960	1 919
Dettes envers la clientèle	4 765	3 633
Dettes représentées par un titre	36 690	36 438
Capitaux propres	6 708	6 534
<i>Dont</i>		
Capitaux propres part du groupe	6 652	6 478

Annexe 4 – Adéquation du capital (données non auditées)

en millions d'EUR	31-12-2022	30-06-2023
Common Equity Tier 1	6 605	6 422
Total Capital	6 701	6 518
Actifs pondérés des risques	16 338	16 161
Ratio Common Equity Tier 1	40,4 % ⁷	39,7 %
Ratio Total Capital	41,0 % ⁷	40,3 %

⁷ Intègre le résultat net positif de l'exercice.

Annexe 5 – Exposition au risque de crédit (données non auditées) exprimée en EAD

Répartition par zone géographique		
en millions d'EUR	31-12-2022	30-06-2023
Italie	13 406	13 214
Royaume-Uni	11 114	11 153
France	9 553	8 317
Etats-Unis et Canada	3 486	3 019
Espagne	3 006	2 867
Belgique	2 287	2 310
Portugal	2 378	2 221
Japon	2 157	2 095
Australie	1 016	994
Allemagne	766	730
Europe centrale et de l'Est	423	401
Autres pays	889	906
Total	50 484	48 229

Répartition par type de contrepartie		
en millions d'EUR	31-12-2022	30-06-2023
Secteur public local	20 696	19 423
Souverains	15 656	14 688
Etablissements financiers	4 277	4 498
Financement de projets	4 207	4 011
Entreprises	3 043	2 987
Rehausseurs de crédit	1 142	1 132
ABS/MBS	1 052	1 081
Autres	410	408
Total	50 484	48 229

Répartition par notation (système de notation interne)		
	31-12-2022	30-06-2023
AAA	14,4 %	13,7 %
AA	6,1 %	5,3 %
A	21,5 %	22,1 %
BBB	48,5 %	49,7 %
Non Investment Grade	8,6 %	8,1 %
D	0,6 %	0,6 %
Pas de notation	0,5 %	0,6 %
Total	100 %	100 %

Annexe 6 – Exposition sectorielle du groupe (EAD sur contreparties finales – données non auditées)

Exposition sectorielle du groupe sur certains pays								
en millions d'EUR	Total	dont secteur public local	dont financement de projets et entreprises	dont établissements financiers	dont ABS/MBS	dont souverains	dont rehausseurs de crédit	dont autres
Italie	13 214	5 814	27	117	0	7 090	0	166
Royaume-Uni	11 153	4 874	3 520	887	1 070	0	801	0
France	8 317	2 938	1 060	1 154	0	2 725	290	151
États-Unis et Canada	3 019	1 167	1 053	564	0	192	42	0
Espagne	2 867	2 159	402	36	11	258	0	0
Portugal	2 221	365	25	0	0	1 831	0	0
Belgique	2 310	0	12	135	0	2 152	0	13
Japon	2 095	1 880	0	215	0	0	0	0
Australie	994	190	805	0	0	0	0	0

Exposition sectorielle du groupe par notation								
en millions d'EUR	Total	AAA	AA	A	BBB	NIG*	D	Pas de notation
Secteur public local	19 423	1 396	1 359	4 978	8 379	3 210	98	4
Souverains	14 688	5 071	0	659	8 921	0	38	0
Etablissements financiers	4 498	0	146	3 533	799	3	0	16
Financement de projets	4 011	0	0	282	2 967	622	140	0
Entreprises	2 987	0	0	54	2 904	15	0	12
Rehausseurs de crédit	1 132	0	0	1 132	0	0	0	0
ABS/MBS	1 081	0	1 047	0	0	34	0	0
Autres	408	125	0	8	13	0	0	261
Total	48 229	6 592	2 553	10 647	23 983	3 884	276	293

* Non-investment grade.

Annexe 7 – Qualité des actifs (données non auditées)

Qualité des actifs			
(en millions d'EUR)		31-12-2022	30-06-2023
Actifs dépréciés ⁽¹⁾		503	486
Provisions spécifiques ⁽²⁾		167	168
	dont phase 3	160	152
	POCI	7	15
Ratio de couverture ⁽³⁾		33,2 %	34,5 %
Provisions collectives		164	170
	dont phase 1	14	6
	phase 2	122	164

(1) Encours calculés sur le périmètre provisionable IFRS 9 (juste valeur par capitaux propres + coût amorti + hors bilan).

(2) Provisions en cohérence avec la partie du portefeuille prise en compte dans le calcul de des encours.

(3) Rapport entre les provisions spécifiques et les actifs dépréciés.

Annexe 8 – Notations

Notations au 8 septembre 2023			
	Long terme	Perspective	Court terme
Dexia Crédit Local			
Fitch	BBB+	Stable	F1
Moody's	Baa3	Stable	P-3
Moody's - Counterparty Risk (CR) Assessment	Baa3(cr)		P-3(cr)
Standard & Poor's	BBB	Watch Neg	A-2
Dexia Crédit Local (dette garantie)			
Fitch	AA-	-	F1+
Moody's	Aa3	Stable	P-1
Standard & Poor's	AA	-	A-1+

Le 3 juillet 2023, le groupe Dexia a annoncé le dépôt, auprès de l'ACPR, d'une demande d'abandon de la licence d'établissement de crédit et des autorisations de services d'investissement de Dexia Crédit, afin de poursuivre sa résolution ordonnée en tant que non banque dès le début de 2024, pour autant que les autorités compétentes l'y autorisent. À la suite de cette annonce, S&P a placé les notations long terme et court terme BBB/A-2 de Dexia Crédit Local sous surveillance négative (*Negative Credit Watch*). Selon S&P, cette décision reflète l'annonce du retrait de la licence bancaire, retrait qui est partiellement compensé par la mise en place par les États d'un cadre de surveillance et par leur soutien vis-à-vis de Dexia, ce qui se traduirait in fine par l'abaissement d'un cran des notes de crédit attribuées aux entités du groupe. S&P prévoit de lever la mise sous surveillance dans les mois à venir, après approbation du retrait de la licence bancaire par les autorités compétentes.

Moody's a, quant à lui affirmé les notations long terme et court terme de Dexia Crédit Local à Baa3 stable/P-3.

Contacts presse et investisseurs – Bruxelles : +32 2 213 57 39 – Paris ; +33 1 58 58 58 49